



## AVIS CANAPE MARQUE xxxxxx ARNAQUE PRIX

Par **promotard**, le **31/03/2015** à **20:00**

Bjr,  
Nous venons d'acheter un canapé microfibre sur mesure de la marque xxxxxx.  
Nous vous conseillons de fuir cette marque.  
En effet, nous avons payé 2100 euro ce canapé en microfibre au lieu de 3200 euro et a la réception nous constatons que la qualité n'est pas au rendez-vous.  
- Les pieds ne sont pas ceux commandé mais surtout:  
- Le canapés a des bruits inconfortables de carcasse: lorsque l'on s'assoie, sur les dossiers (bruit de plaque en medium fin), et même sur les accoudoirs.  
Les bruits font vraiment bas de gamme...  
Pour un canapé a plus de 3000 euro neuf..nous ne sommes pas du tout satisfait.  
Ma maman a acheter 2 canapés d'une autre marque, et elle n'a aucun bruit même après 2 ans d'utilisation.  
Fuyez la marque xxxxxx, fabricant de canapé xxxxxx  
**Bonjour, Vous êtes ici sur un forum juridique. Votre message ne semble pas développer une problématique sur ce thème.**